

Recruter des jeunes et des
employeurs admissibles au
programme.

Offrir aux participants, selon leurs besoins, des services préalables à l'emploi ainsi que des services de jumelage travailleur-emploi, de placement et de soutien à l'éducation et à la transition de l'école au travail.

Rédiger les ententes de stage
de travail avec les employeurs
et en vérifier le respect.

Entretenir des relations avec les communautés et établir les liens nécessaires avec les écoles, les jeunes et les autres groupes communautaires pour les sensibiliser au programme.

Offrir à chaque participant une formation ou une expérience de travail qui l'aidera à atteindre ses objectifs de carrière ou d'emploi.

Offrir au participant une orientation et une supervision adéquates pendant sa formation et son expérience de travail.

Respecter les droits de la personne, les lois sur l'emploi et le travail ainsi que les autres règlements et normes applicables.

Formuler au fournisseur de services des commentaires sur les compétences du participant et son rendement au travail.
Effectuer les évaluations pertinentes et en présenter les résultats au fournisseur.

Sélectionne les fournisseurs de services et négocie les ententes de paiement de transfert relatives aux services.

Surveiller et évaluer le rendement par rapport aux lignes directrices du programme et aux engagements des ententes de paiement de transfert ainsi que la conformité avec ces lignes directrices et ces engagements.

Élabore les exigences et les outils de présentation de rapports.

Surveille la conformité avec les ententes de paiement de transfert et les lignes directrices du programme.